



## Mariage en 2012 mais 1ère déclaration de l'époux

Par **kmla**, le **24/05/2013** à **09:47**

Bonjour,

Je me suis mariée en 2012, mon mari viens d'être régularisé. Il n'a aucune ressources pas d'Rsa, et n'a pas travaillé. J'ai apporté la modification sur ma déclaration d'impôt sur la case mariage.

Il s'agit de la première déclaration d'impôt de mon mari, puisque régularisé cette année. Doit on joindre la copie du titre de séjour à la déclaration? Livret de famille?

Dans l'espace commentaire j'ai précisé qu'il s'agissait de sa première déclaration.

Je vous remercie